

Fraude sécu : 84 millions d'inscrits pour 67 millions d'habitants, 3 millions de centenaires !



.
Le nouveau pré-rapport parlementaire sur la fraude sociale est un **document explosif, tant les chiffres dépassent l'entendement**. Mais avant de s'y pencher en détail, il convient de faire un long retour en arrière.

.
La France représente 1 % de la population mondiale et 15 % des dépenses sociales. 750 milliards, une manne inépuisable pour les fraudeurs.

.
Il en est de la fraude sociale comme du coût réel de l'immigration ou du véritable nombre de musulmans en France, ou encore du lien insécurité-immigration. Un sujet tabou qui, dès qu'il est dénoncé par la réinfosphère, est aussitôt enterré par le gouvernement et la presse bien-pensante.

.
Dès qu'un scandale éclate au grand jour, le lobby immigrationniste démine le terrain en catastrophe et s'empresse de transformer des vérités incontestables en *fake news* issues de la fachosphère. Du grand classique.

.
Car ce qui gêne la bobosphère immigrationniste, c'est bien entendu la fraude sociale d'origine immigrée. Or, celle-ci est massive et dure depuis des lustres.

.
Ce ne sont pas les natives qui **accouchent trois fois par an** avec la même carte Vitale. Ce sont des étrangères venues accoucher en France pour bénéficier du droit du sol et de la manne sociale qui l'accompagne.

.
Ce ne sont pas des centenaires français qui sont immortels et bénéficient d'une retraite éternelle, qui profite aux enfants et petits-enfants. En Afrique, il n'y a pas d'état civil, donc aucun avis de décès à attendre.

.
La Cnav verse ainsi 4 milliards à des retraités vivant à l'étranger et n'exige aucune preuve de vie de la part des bénéficiaires. **C'est ainsi qu'un centenaire algérien de 117 ans percevait encore sa retraite !**

.
Ce ne sont pas des Français de souche qui monnaient des fausses reconnaissances de paternité. **On a vu le cas d'un fraudeur qui a reconnu 70 enfants étrangers !**

.
C'est d'ailleurs un **réseau ukrainien** qui a monté une vaste escroquerie aux allocations familiales.

.
Et que dire des milliers de polygames qui vivent des largesses sociales de la République. On connaît le cas de ce célèbre **Malien polygame de Bobigny, ex-technicien de surface, payé comme un PDG avec ses 4 femmes et ses 46 gamins !!** Une seule femme légitime pour l'administration et donc trois fausses mères isolées avec prestations sociales majorées...

.
Ce Malien totalement à charge est un modèle de réussite pour

toute l'Afrique de l'Ouest qui rêve de notre Eldorado social.

.
Faux documents d'identité pour percevoir plusieurs RSA, faux bulletins de salaires pour majorer l'allocation chômage, faillites frauduleuses pour percevoir les salaires des AGS, enfants fictifs et fraude aux allocations familiales, mariages blancs pour acquérir la nationalité française, faux bulletins de maladie. La fraude est colossale.

.
La Cour des comptes l'évalue entre **20 et 25 milliards**.

Petit rappel

.
On se souvient qu'en 2010, Rolande Ruellan, dans un rapport de la Cour des comptes, s'étonnait de « **l'étonnante longévité des ressortissants algériens** bénéficiant d'une retraite en Algérie, le nombre de pensionnés centenaires, selon les chiffres de la direction de la sécurité sociale, étant supérieur au nombre de centenaires recensés par le système statistique algérien. »

.
Cette bombe fut aussitôt désamorcée par nos ayatollahs de la bien-pensance.

.
Mais dans son rapport du 20 septembre 2017, chapitre XIII, la Cour des comptes reconnaît que « **53 000 bénéficiaires inconnus touchent une retraite française dans un pays à l'étranger**, alors qu'ils n'y ont pas droit... ou qu'ils sont morts ! Comme ce faux bénéficiaire de 117 ans en Algérie, qui, s'il existait, serait le doyen de l'humanité... »

.
D'ailleurs, en Algérie, les retraités de la Cnav ont une espérance de vie supérieure de 18 % (à 60 ans) et de 36 % (à 95 ans), par rapport à la moyenne nationale !!! La bobosphère va sans doute nous dire que c'est dû à la douceur du climat, après une dure vie de travail en France...

.
Plus récemment, en décembre 2018, c'est le magistrat Charles Prats, spécialiste de la fraude fiscale, qui dénonçait une fraude de 14 à 20 milliards avec 1,8 millions de faux assurés sociaux.

.
<https://ripostelaique.com/la-fraude-africaine-a-la-secu-un-scandale-detat-a-20-milliards-par-an.html>

.

Une bombe curieusement désamorcée par le Sénat, lequel avait ramené la fraude à quelques centaines de millions !

.
<https://ripostelaique.com/plus-de-2-millions-dimmigres-profite-nt-illegalement-de-notre-secu.html>

.
Mais aujourd'hui la sénatrice UDI Nathalie Goulet et la députée LREM Carole Grandjean nous livrent un premier jet de leur enquête qui dépasse de très loin tout ce qui avait été annoncé précédemment par les donneurs d'alerte.

.
Le coût global de la fraude n'est pas encore chiffré mais l'enquête continue.

.
<https://www.capital.fr/votre-argent/fraude-sociale-les-pistes-chocs-dun-rapport-parlementaire-pour-juguler-un-fleau-a-plusieurs-milliards-1349040>

.
<http://www.prechi-precha.fr/fraude-sociale-linsee-admet-denormes-failles-dans-son-repertoire-national-des-personnes-physiques-des-millions-de-morts-reputes-vivants/>

.
Ce qu'on sait déjà :

.
Il y a 110 millions de personnes inscrites au Répertoire national d'identification des personnes physiques (RNIPP), qui ouvre accès aux prestations sociales.

.
26 millions sont officiellement décédées. Restent **84 millions** de bénéficiaires pour **67 millions** d'habitants ! **Soit 17 millions de fraudeurs potentiels !**

.
Il y a sur ce fichier 14,7 millions de centenaires !! Dont 3,1 millions réputés vivants. Problème : on recense en France 21 000 centenaires en 2016 (Insee) !

.
Sur les 110 millions de personnes inscrites au RNIPP, 89 millions nées en France relèvent de l'Insee et 21 millions nées à l'étranger relèvent de la Cnav.

.
Donc 81 % relevant de l'Insee et 19 % relevant de la Cnav.

.
Mais on constate que dans le fichier géré par la Cnav, on vit plus longtemps !!

Sur les 84 millions de personnes réputées en vie, 65 millions relèvent de l'Insee et 19 millions relèvent de la Cnav.

.
Donc 77 % relevant de l'Insee et 23 % relevant de la Cnav !!

.
Et pour les centenaires, c'est bien pire !

.
Sur les 3,1 millions de centenaires réputés en vie, 1,5 million relève de l'Insee et 1,6 relève de la Cnav.

.
Ce qui prouve bien qu'à l'étranger les centenaires sont éternels.

.
Car si la France paie des retraites à des légions de centenaires immortels, il faut savoir qu'il n'y a que 350 000 centenaires dans le monde !

.
Par conséquent, la fraude doit se mesurer en dizaines de milliards. On attend le bilan chiffré dans les semaines qui viennent.

.
Conclusion :

.
Comme le dit André Bercoff : « Après avoir fait voter les morts, maintenant, on les soigne ».

.
Sur 84 millions d'inscrits au fichier RNIPP donnant droit au prestations sociales, 17 millions n'ont aucun droit ou sont morts depuis des lustres.

.
Sur 3,1 millions de centenaires déclarés vivants, l'immense majorité n'a aucun droit puisqu'il n'y a que 21 000 centenaires en France et seulement 350 000 dans le monde !

.
La France est le paradis social de tous les fraudeurs. Il n'y a aucune volonté de croiser les fichiers, aucune volonté d'exiger des preuves de vie ou d'identité.

.

La seule volonté des gouvernements successifs a été de nier la fraude en dénonçant les *fake news* de la « fachosphère ».

·
Espérons que pour une fois, cette mission parlementaire affichera la transparence qu'exige toute démocratie en matière de dépenses publiques.

·
Les moyens de lutter contre les fraudeurs existent. Mais le politiquement correct s'y oppose depuis toujours. **Il est temps de briser ce tabou devenu insupportable avec nos 2 400 milliards de dettes.**

·
La balle est dans le camp de Nathalie Goulet et de la députée LREM Carole Grandjean. Qu'elles mènent leur enquête avec toute l'éthique qu'on attend d'une mission parlementaire, à commencer par **le droit à la vérité.**

·
Jacques Guillemain